Végétalisons Metz, je fleuris ma rue

Lauréat des Grandes villes 2019 - Concours Capitales Françaises de la Biodiversité

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Ville de Metz
- **Services de la collectivité associés** : Pôle Parcs ; Jardins et Espaces Naturels ; Mission Développement Durable et Solidaire
- **Budget** : 50 000 € /an
- **Partenaires techniques** : Metz Métropole
- **Date de début du projet** : 18/03/2019



OBJECTIFS

L'action « Végétalisons Metz, je fleuris ma rue » a été suggérée par les habitants lors de l'atelier thématique « La qualité de vie, la nature en Ville », 10ème et dernière soirée de la démarche participative « 2008 - 2018 : 10 ans ensemble », lancée à l'occasion des 10 ans de mandat de l'équipe municipale. Une centaine d'habitants ont été invités, le mardi 12 juin 2018, à exprimer leurs constats et souhaits quant au devenir de leur ville sur les sujets d'écologie urbaine, de nature en ville et d'environnement. Pas moins de 100 propositions d'actions ont été recueillies à l'issue de cette réunion et sur le site internet www.metz.fr/decennie

Parmi ces propositions, plus de 60, considérées comme réalisables sur le long terme, ont retenu l'attention

de l'équipe municipale dont l’action « Végétalisons Metz, je fleuris ma rue ». Cette action vise à renforcer la nature en ville, en s'appuyant sur toutes les bonnes volontés, notamment la participation des habitants et des associations. Elle aspire ainsi à :

- favoriser la biodiversité végétale et animale en ville ;
- améliorer le confort thermique des quartiers en luttant, par le végétal, contre les îlots de chaleurs urbains (murs végétalisés) ;
- participer à l’amélioration de la qualité de l’air (murs végétalisés) ;
- réduire l'imperméabilité des sols ;
- améliorer et embellir le cadre de vie des habitants ;
- créer du lien social en favorisant les échanges entre voisins ;
- créer des cheminements agréables et ainsi favoriser les modes de déplacement doux.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Un premier appel à projets a été lancé, en mars 2019, auprès des Messins via le site internet de la Ville, les mairies de quartier et le Metz-Mag pour les inviter à végétaliser, avec l'aide de la Ville, les espaces publics de leur quotidien comme les trottoirs bordant leur habitation, les pieds des arbres en terre ou tout autre espace public non circulable par les véhicules motorisés. Toute personne ou groupe de personnes physiques ou morales ayant la motivation et le souhait d'embellir sa rue et de l'entretenir au fil du temps a ainsi eu l'occasion de déposer son projet du 18 mars au 21 avril 2019 en remplissant un formulaire sur le site internet de la Ville et en y joignant un plan et/ou photos des espaces qu'il souhaite végétaliser.

Les projets ont été instruits en fonction de critères techniques et environnementaux précis, en collaboration avec Metz-Métropole, gestionnaire de la voirie :

- l’obtention d'un accord du propriétaire de l'immeuble concerné,
- la faisabilité technique: enquêtes de réseaux, la largeur de trottoirs (respect d'une largeur de passage d'1,40m minimum), la consultation éventuelle de l'architecte des bâtiments de France,
- la configuration générale de la proposition, l'intérêt esthétique et l'adaptation au contexte du quartier, l'intérêt vis-à-vis des îlots de chaleur,
- pour les projets collectifs, seront examinés, en plus, la dynamique sociale, la pertinence locale, le nombre de personnes impliquées...

La Ville a délivré aux porteurs de projets retenus (particuliers, copropriétaires ou associations) un « permis de végétaliser les rues de Metz ».

Les travaux d'implantation de cette végétation ont été réalisés par la Ville. Celle-ci réalise les tranchées étroites en pied de façades, met en place la terre, propose des lots de plantes et des sachets de graines locales, et délivre les conseils de plantation. Chaque porteur de projet s’engage alors à:

- ne pas utiliser de produit chimique ou de désherbant pour l'entretien des plantations,
- entretenir soi-même ses plantations, sous le contrôle de la Ville (arroser les plantations, tailler régulièrement les végétaux et ramasser les feuilles mortes et déchets verts afin de tenir le trottoir dans un état de propreté permanent),
- respecter la charte d'engagement « Végétalisons Metz ».

Une trentaine de projets ont été retenus pour commencer. Un nouvel appel à projets a été lancé fin août 2019 pour une réalisation d'ici le printemps 2020. L'opération sera poursuivie les années suivantes avec un objectif de 500 permis d'ici à 2030 fixé dans le nouveau Plan Climat de la ville adopté en avril 2019.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Les impacts pour la biodiversité sont multiples. L’installation des végétaux constitue un micro habitat pour les oiseaux, petits mammifères, insectes pollinisateurs et phytophages... Tout un cortège d'animaux peut ainsi faire son retour en ville. Une évolution importante, demandée par la Mission Développement Durable et Solidaire, est envisagée pour ce projet : proposer aux habitants la plantation de haies et d'arbres, qui rendront des services plus prégnants et plus diversifiés en tant que supports de biodiversité.

Les murs végétalisés, en particulier le lierre, sont précieux pour la biodiversité. Ils aident à lutter contre les îlots de chaleur urbains en limitant la réverbération et en apportant de la fraîcheur grâce à l’évapotranspiration. Ils contribuent à améliorer la qualité de l'air en absorbant certains polluants.

La végétalisation permet également une gestion durable de l'eau. En effet, l'imperméabilisation des surfaces conduit la majeure partie des eaux de pluie au tout-à-l'égout. Créer des espaces végétalisés favorise l’infiltration des eaux de pluie et de ruissellement.

Végétaliser la ville, c’est aussi l’embellir. Les pieds de murs apparaissent comme un petit coin de nature plaisant et accueillant faisant apparaître des couleurs au fil des saisons et égayant les rues souvent bien trop minérales.

Enfin, la végétalisation peut jouer un rôle social important; jardiner en bas de chez soi permet de tisser du lien avec ses voisins, suscite l'échange et le partage d'expériences.

Coordonnées

Metz

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr
En sa voir plus

Contact

- Marylin MOLINET, conseillère déléguée à la Biodiversité
- mmolinet@mairie-metz.fr

- Samia SMAALLAH, chargée de projets Développement Durable
- ssmaallah@mairie-metz.fr